



Monsieur le Directeur Général
de la DGCCRF
139 rue de Bercy
75572 PARIS

Recommandée avec AR

Objet : Dépôt de plainte du Collectif de Défense
"Doubl'Ô Monde Lagardère" (rappel)

Monsieur le Directeur Général,

Je me permets de vous rappeler ma lettre recommandée du 31 juillet 2008 (accusé de réception du 4 août 2008 ci-joint) par laquelle notre collectif de défense intitulé "*Collectif Doubl'Ô Monde Lagardère*" déposait plainte auprès de la DGCCRF à propos d'un produit financier commercialisé de juillet 2001 à avril 2002 par le Groupe des Caisses d'Épargne (les six FCP à formule dénommés Doubl'Ô, Doubl'Ô Monde, et Doubl'Ô Monde 2 à 5).

Nous n'avons reçu aucune réponse à ce jour. Nous souhaiterions connaître quelle suite sera donnée à cette plainte par la DGCCRF.

Nous vous précisons que notre Collectif se constitue actuellement en association Loi de 1901, et que tous les éléments d'information concernant ce produit financier et les conditions de sa commercialisation sont publiés sur notre site Internet à l'adresse <http://doublo.monde.free.fr/>.

Dans l'attente de votre réponse, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Directeur Général, l'expression de notre haute considération.

Pour le Collectif Doubl'Ô Monde Lagardère

Jean-Pierre Meunier
Vice-Président du Collectif